



Le deuxième « rendez-vous » de l'année est consacré à une procédure alternative à la sanction dont le succès ne se dément pas : la clémence. Cette matinée sera l'occasion de faire un bilan de son application, de dialoguer avec nos homologues et d'ouvrir des pistes de réflexion pour l'avenir, notamment sur sa modernisation prochaine.

PROCÉDURE DE CLÉMENCE

Capitaliser sur les succès, apprendre des autres

Jeudi 26 juin 2014 (8h45-12h30)

Inscription par mail :
rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr
(merci de mentionner vos fonctions
et coordonnées)

Réponse souhaitée avant le 24 juin 2014

École nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Parodi
2 avenue de l'Observatoire
75006 Paris – RER B Luxembourg

1^{ère} Table ronde :

ERIC CUZIAT

Rapporteur général adjoint, Autorité de la concurrence

MICHEL DEBROUX

Avocat associé, Reed Smith

DAVID SÉVY

Executive Vice-President, Compass Lexecon

JOËLLE SIMON

Directrice des affaires juridiques du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Modérateur : OLIVIER D'ORMESSON

Avocat et membre du collège de l'Autorité de la concurrence

2^{nde} Table ronde :

PABLO AMADOR SANCHEZ

*Conseiller clémence
Autorité néerlandaise de concurrence*

UMBERTO BERKANI

Rapporteur général adjoint, Autorité de la concurrence

MARÍA LUISA TIERNO CENTELLA

*Chef d'unité adjoint à la direction des cartels
DG Comp, Commission européenne*

ANTOINE WINCKLER

Avocat associé, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton

Modérateur : LAURENCE IDOT

Professeur et membre du collège de l'Autorité de la concurrence

8h45

Accueil des participants (petit-déjeuner)

9h00

Ouverture par THIERRY DAHAN

Vice-président de l'Autorité de la concurrence

9h15

Présentation de l'étude relative au programme de clémence français

par **ANNE KRENZER**

Conseillère clémence de l'Autorité de la concurrence



9h35

BILAN DE 10 ANS D'EXISTENCE : UN OUTIL EFFICACE MAIS PERFECTIBLE

Le mécanisme est-il suffisamment incitatif et dissuasif ? Est-il efficace ?

Comment la pratique a-t-elle évoluée depuis 2006 ?

Comment convaincre les PME ?

Débat avec la salle

10h50

Pause

11h15

RÉFLECHIR À LA CLÉMENCE DE DEMAIN : PERSPECTIVES EN FRANCE ET EN EUROPE

Comment font les autres autorités nationales ? Focus sur le modèle néerlandais

Quelle convergence entre le système français et les systèmes européens ? Quelles pistes de réflexion pour la révision du communiqué français ?

Quelles perspectives pour la clémence en Europe ? (clémence pour les dirigeants, articulation avec le *private enforcement*)

Débat avec la salle

12h30

Cocktail apéritif